



CHSCT MINISTERIEL

Suite à notre demande, le CHSCT MINISTERIEL se réunit ce jour, le mercredi 4 mars 2020.

- ✓ Point sur la phase 2 de l'épisode COVID 19
- ✓ Gestion RH de la situation
- ✓ Achats et ventilation sur les matériels de protection (masques chirurgicaux, produits hydro alcooliques, lingettes désinfectantes ..)
- ✓ Consignes aux personnels
- ✓ Instructions pour les services d'accueil du public (Général, Etrangers, Elections, les CAES....)



Mais aussi sur la propreté des locaux, des bornes Eurodac, les services d'accueil dépourvus de vitre de sécurité (en préfecture, juridiction administrative, SGAMI et CSP), le déplacement de nos collègues dans les centres CAES, la présence des services civiques au point numérique, le personnel de résidence avec des membres du corps préfectoral en quarantaine, l'accueil des véhicules police dans les ateliers ... sont autant de sujets que notre syndicat a évoqué lors de ce CHSCT MINISTERIEL pour défendre l'intérêt commun et faire entendre la voix des personnels de préfecture mais aussi de l'ensemble des administratifs, techniques et sociaux du ministère de l'Intérieur.



Dans l'action pour vous !!!

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



fo-prefectures@interieur.gouv.fr



<http://www.fo-prefectures.com>

